



Plainte harcèlement / violence psy couple: Enquete

Par Sophie336564

Bonjour,

j'ai du quitter la maison, vivre dans des logements d'urgences successifs et finir par déposer plainte auprès de la police il y a de cela des mois pour harcèlement moral vis à vis de moi et de mes enfants + violences psy au sein du couple (il y a eu un peu de violence physique aussi, je n'en avais pas conscience mais ce sont les policiers qui m'ont ouvert les yeux) + viol conjugal (pareil). Un signalement au parquet des mineurs a été fait par un pédiatre pour un de mes enfants aussi.

Nous avons été auditionnés, nous avons vu le psychologue mandaté par le procureur, nous sommes passés aux UMJ (2 jours ITT pour moi + 4 jours pour mon fils) devant des medecins puis dev des psychologues.

Comme preuve de ce que j'avance j'ai fourni sms / mails / enregistrements. La violence psy est vraiment répétée et s'inscrit sur une longue durée.

L'impact est considérable: dépression pour mon fils depuis 1 an et blocage complet à l'école + arrêts de travail pour moi pour troubles réactionnels facteur stress posttraumatique.

J'ai écrit directement au procureur il y a quelques semaines car j'étais sans absolument aucune nouvelle de la plainte et le harcèlement perdurait toujours. La procédure est "en cours" et l'enquete vient juste de débuter: un seul témoin a été auditionné.

Que va-t-il concretement se passer (pas grand chose je le sais...)? Mais pensez vous que mon ex-conjoint sera au moins auditionné un jour? La police m'a indiqué il y a des mois qu'il y aurait une grade à vue à moment donné et m'a promis une expertise psychiatrique pour lui. Puis je croire que ce sera le cas? Et puis je sérieusement penser qu'il risque un rappel à la loi ou au moins une obligation de soins?

Ca fait des mois que je dois lutter absolument seule sans que rien n'ait évolué malgré la plainte et le signalement pour: soutenir mon fils, protéger mes enfants, me protéger, nous défendre, me battre pour réorganiser nos vies, lutter pour retrouver un équilibre financier.

Je vous remercie par avance si vous etes en mesure de m'apporter quelques informations.

Merci pour votre réponse.

Par kang74

Bonjour

La seule personne qui peut vous apporter des réponses, dans une certaine limite et surtout défendre vos interets et ceux de vos enfants est un avocat .

Il est impossible de se prononcer sur les suites d'une enquête pénale .

Attention, une enquête pénale n'empêche pas Monsieur de faire valoir ses droits , comme vous vous pouvez aussi avoir à les faire valoir à d'autres sujet (biens etc)

Bien evidemment, si vous êtes mariés, il faut divorcer ...

Par yapasdequoi

Bonjour,

Pour une aide spécifique dans le cadre de violences familiales, vous pouvez contacter le 3919 (numéro gratuit).

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A16929]https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A16929[url]

Par Pepe

Bonjour,

Malheureusement je ne suis pas en mesure d'apporter une réponse, mais nous sommes dans une situation similaire.

J'ai obtenu la garde exclusive de notre enfant après une saisie du JAF en urgence. Il y a eu enquête sociale puis vient de se terminer l'évaluation psy. 3 Dépôts de plaintes de ma part, un en 2018 pour violence physique, puis une en mai

2023 (juste avant de passer chez le jaf), puis, sans réponse une en septembre dernier directement auprès du procureur pour harcèlement.

Monsieur a reconnu devant la jaf (alors qu'il s'agissait de la garde uniquement - mais tant mieux pour moi) la violence physique et psychologique, puis lors de l'enquête sociale et l'évaluation psy.

Bref. La gendarmerie m'a contactée pour me dire qu'il avait été auditionné en fin d'année, et convoqué au tribunal en janvier. Je ne sais rien de plus, il y avait beaucoup de preuves lors de mon second dépôt de plainte (les aveux notamment, que la jaf a porté au jugement)

J'ignore tout de la suite de la procédure, puisque je n'ai pas été entendue, et j'ignore si certains témoins l'ont été.

Alors je voulais vous souhaiter bon courage, j'ai l'impression que la route est longue (et onéreuse) pour retrouver la paix et la liberté